



TOTAL S.A.

Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
21 mars 2018	2 633 815 622	2 775 261 729

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 633 815 622 actions s'élève à 2 790 985 725 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 15 723 996 droits de vote correspondant aux 15 723 996 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L.225-111 et L.225-210 du Code de commerce.